



Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne

14, rue de Beauce 41600 Lamotte-Beuvron.

02.54.88.25.70

www.grahs.1901.org

grahsologne@orange.fr

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne.

Siège social : 14, rue de Beauce, 41600 Lamotte-Beuvron ;

Antenne du Cher : 14 rue des Halles, 18410 Brinon-sur-Sauldre ;

Antenne du Loiret : Chasseloup, 45600 Villemurlin

Association Loi 1901- N° SIRET : 451 596 050 00018 - Code APE / NAF : 913E -

Bulletin trimestriel : ISSN 0248-6253 –

Commission paritaire des publications et agences de presse : 1022 G 86349

Assemblée Générale tenue le mardi 23 mars 2021

La séance est ouverte à 14 h 30, avec 12 membres (CA et équipe) en présentiel et 17 membres en visioconférence, 87 membres se sont excusés, ont votés par correspondance où ont envoyé leurs pouvoirs, ceux-ci ont été attribués aux membres présents.

Remerciements :

Cette réunion se tient à huis clos à La Ferme de Courcimont à Nouan-le-Fuzelier, nous remercions son Président Frédéric Auger

RAPPORT MORAL

Préparé par Marie-Dominique Augustin et Frédéric Auger

Présenté par Marie-Dominique Augustin, Présidente.

Comme chaque année, il incombe au président d'ouvrir cette assemblée générale et c'est avec plaisir que j'assume aujourd'hui cette charge puisque j'ai l'honneur de succéder à Bernard Heude depuis le 10 mars 2020. Qu'il soit remercié pour son précieux concours à la réussite de nos activités durant les 10 années où il a officié avec beaucoup de sérieux et d'ardeur. Nous ne le perdons pas, puisqu'il garde son rôle d'administrateur et d'auteur régulier d'articles que vous pouvez retrouver dans notre bulletin « La Sologne et son passé ».

Cette année, COVID 19 oblige, nous avons été contraints d'organiser notre AG différemment. Nous vous remercions d'avoir répondu présents à cette forme de « rassemblement ».

Nous allons commencer par l'approbation du CR de l'AG de l'année passée. Vous avez pu le consulter sur notre site internet ou à notre local ; il reprend dans le détail ce que nous vous avons présenté le 29 février 2020.

Je vais maintenant vous présenter le rapport moral. En 2020, les faits marquants ont été les suivants :

- L'assemblée générale s'est déroulée le 29 février, comme chaque année de nombreux élus -politiques et associatifs- étaient présents, en plus des membres du GRAHS ce qui témoigne de l'intérêt que vous nous portez et qui nous conforte dans nos actions. Deux nouveaux administrateurs sont venus nous épauler : il s'agit de Claudine Petat et Daniel Boissay.
- Le conseil d'administration, constitué de 15 personnes aux compétences variées, s'est réuni 2 fois en 2020. Un nouveau bureau a été élu : Présidente Marie-Dominique Augustin, Vice-Présidente Chantal Pousse, Vice-Président Joël Lépine, Trésorière Violette Pigeon, Secrétaire François Viratelle. Gilles Lepeltier a été convié à ces réunions et a pris la charge de l'antenne du Loiret.
- Ce bureau s'est réuni 15 fois avec le directeur-coordonateur en présentiel mais surtout par visioconférence.
- 8 réunions d'équipe thématiques associant d'autres membres actifs ont eu lieu.

En 2020, l'autre fait marquant a été le COVID 19. Cette difficulté ne nous a toutefois pas empêchés de respecter les délais pour la parution de nos bulletins.

- D'autre part, malgré cette période non propice, le nombre de nos adhérents est passé de 528 à 510, cette légère diminution est en lien direct avec la crise et la baisse importante des occasions de rencontrer du public, parmi lequel se trouvent les nouveaux adhérents qui viennent normalement combler l'érosion classique des anciens. Côté abonnement, nous restons également à un bon niveau avec 353 contre 356 en 2019. Nous vous remercions de votre fidélité et par votre adhésion et abonnement, de votre engagement associatif.

Nous remercions aussi parmi vous, nos généreux donateurs.

- Ceci m'amène à parler financements : le GRAHS comme toute l'activité culturelle ne pourrait pas vivre sans subventions.

C'est pourquoi, au nom du GRAHS, je remercie le Conseil régional et son Président François Bonneau qui nous permet grâce au contrat Cap'Asso de financer une partie des actions que nous menons et du poste de notre directeur-coordonateur.

Je remercie aussi les Conseils Départementaux pour leur aide :

*Pour le Loir-et-Cher, le président Nicolas Perruchot, ainsi que les conseillers départementaux, Mmes Marie-Hélène Millet, Isabelle Gasselín ainsi que Pascal Bioulac pour le soutien efficace de nos dossiers de demandes de subvention. Rappelons que le CD41 est partenaire et soutien du GRAHS sur de nombreuses actions.

*Pour le Loiret, son président Marc Gaudet, ainsi que les conseillers départementaux Anne Gaborit et Frédéric Néraud pour l'aide à la publication des bulletins trimestriels.

*Pour le Cher, son président Michel Autissier.

Mes remerciements vont aussi à la DRAC, pour son aide récurrente, Mme Claude ACQLOC et particulièrement à Mme Michèle Prévost, conseillère du Service du Livre et de la lecture,

Pour l'ensemble de ces institutions, nous tenons également à remercier les membres des services administratifs qui assurent le suivi des dossiers.

- Au nom du GRAHS, je remercie aussi les municipalités solognotes qui ont répondu favorablement à nos demandes en 2020 :

Lionel Pointard, Brinon-sur-Sauldre ; Laurent Auger, Chaumont-sur-Tharonne ; Jean-Luc Brault, Contres ; Isabelle Gasselín, La Ferté-Imbault ; Jean-Paul Prince, La Ferté-Saint-Cyr ; Eric Fassot, La Marolle-en-Sologne ; Anne Durand-Gaborit, Ligny-le-Ribault ; Philippe Agulhon, Millancay ; Patrick Lunet, Nouan-le-Fuzelier ; Guillaume Giot, Neung-sur-Beuvron ; Bernadette Courrioux, Pierrefitte-sur-Sauldre ; Aurélien Bertrand, Pruniers-en-Sologne ; Jean-François Lahaye, Vouzon. Et puis, 7 nouvelles municipalités nous ont rejoints : Patrick Morin, Chaon ; Gérard Cognac, Cléry-Saint-André ; Philippe Gaudry, Lailly-en-Val ; Johanny Hautin, Lion-en Sullias ; Daniel Lombardi, Yvoy-le-Marron.

- Un remerciement particulier à la municipalité de Lamotte-Beuvron pour ses nombreux partenariats. Grâce à elle et à son maire Pascal Bioulac nous continuons à disposer d'un local et à donner des conférences dans le cadre de la saison culturelle de Lamotte-Beuvron et du PACT de la Région. C'est aussi grâce à l'aide et en partenariat avec la mairie de Lamotte que nous pouvons occuper la salle des Fêtes pour l'organisation de notre « Printemps des Livres » avec une semaine culturelle réservée aux élèves des classes élémentaires où nous leur faisons découvrir l'histoire au travers d'ateliers ludiques, d'expositions, de conférences et/ou de vidéo-projections. Cette action entre également dans le cadre du PACT. Malheureusement, en 2020, la situation sanitaire nous a empêchés de réaliser ce salon, pourtant complètement organisé et prêt.

La liste des remerciements ne saurait être complète sans s'adresser également :

- au Crédit Agricole, plus particulièrement à la caisse de Lamotte-Beuvron, son président, M. Daniel Caquet et à son Directeur David Garcia.
- aux donateurs de documents, d'ouvrages, d'objets et aussi aux donateurs en numéraires et en tookets, ainsi que ceux qui nous font part de leurs découvertes et nous mettent sur des pistes de documents et de recherches.
- aux Maisons de la Presse et divers commerces qui assurent la vente de nos publications.
- aux associations amies, aux offices de tourisme, aux médiathèques, aux musées, aux maisons à thème, aux centres de vacances.
- aux Archives Départementales des trois départements « Sologne » où nous sommes toujours accueillis avec compétence et gentillesse.
- à vous, adhérents et abonnés, dont la fidélité est le meilleur des encouragements.
- et à vous, administrateurs, directeur-coordonateur et membres de l'équipe des forces vives du Grahs qui ont donné 3994 heures de bénévolat, soit l'égal de 2,5 ETP (Equivalent Temps Plein) sans quoi rien ne serait possible.

Merci de votre écoute.

Vote du compte-rendu de l' AG 2020 et du Rapport Moral 2020.

RAPPORT FINANCIER
Présenté par Violette Pigeon Trésorière.
Le compte de résultat 2020

Voilà comment se traduit en chiffres, l'année 2020 du GRAHS :

Les produits ou recettes.

Les produits **d'exploitation** se décomposent principalement en comptes 70 et 74.

Le compte **70** liste les rentrées financières générées par nos activités. Ces produits sont en diminution de 21%. Cette baisse conjoncturelle est principalement due à la diminution des ventes de nos bulletins et de nos prestations à cause des annulations des événements auxquels nous participons habituellement. La très légère baisse du nombre d'adhérents et d'abonnés est compensée par l'augmentation des tarifs votée lors de l'AG précédente.

En **74** nous remarquons que les subventions sont en augmentation de 11 %, mais aussi qu'elles sont composées différemment qu'en 2019. Nous avons eu le plaisir de voir l'État, par le ministère de la Culture au travers de la DRAC Centre valoriser notre travail de publication annuel par une aide augmentée. Même diminuée, l'aide Cap'asso de la Région Centre Val-de-Loire reste un important soutien. Nous bénéficions pour 2020 du Fonds pour le Développement de la Vie Associative. Les Conseils départementaux du Cher et du Loiret continuent de nous soutenir à un niveau modeste mais constant. Celui de Loir-et-Cher demeure l'un de nos principaux soutiens, en 2020 la somme attribuée est plus importante, mais la différence est une aide à la réalisation d'une exposition. Les communes sont chaque année plus nombreuses à nous soutenir. Il faut noter la contribution importante de la commune de Lamotte avec 3000 € sur les 5315. Notre banque, le Crédit Agricole poursuit également son aide, il clôt cette liste de partenaires financiers que nous remercions à nouveau chaleureusement. Certaines de ces aides sont exceptionnelles (FDVA) et d'autres liées à une opération particulière (partie expo du CD 41), aussi il ne faut pas les prendre comme récurrentes et donc garder en tête le caractère exceptionnel de ces 21 471,67 €

En **75** figurent les dons. Que nos généreux donateurs soient chaleureusement remerciés, ceux qui nous envoient un chèque, ceux qui majorent leur cotisation-abonnement, ceux qui ont un compte au Crédit Agricole et qui nous attribuent leurs « tookets ».

Il nous faut remercier particulièrement l'ex-association ATBS (Amis des tuileries et Briqueteries de Sologne) qui nous a fait bénéficier d'une partie de leur solde lors de leur dissolution et la Caisse locale de Lamotte-Beuvron du Crédit Agricole pour l'attribution d'un prix spécial en lien avec les tookets.

A cela s'ajoutent en **76**, les intérêts du livret A (malheureusement réduits car désormais à 0,5 %).

En **791** apparaît une nouvelle rubrique en lien avec la crise sanitaire. En effet, nous avons bénéficié de l'aide de l'État avec le dispositif du chômage partiel et d'un allègement de l'URSSAF.

C'est grâce à ces dernières nous conservons un niveau de produit identique à l'année précédente.

Le total des produits s'élève ainsi à 56 302,94 €

Sans ces transferts de charges, il ne serait que de 48 598,97 €.

On ajoute en **87** ce que l'on appelle les « contributions volontaires en nature ». C'est le travail des bénévoles, qui reflète l'activité de l'association, évalué à 2,5 ETP (équivalent temps plein) et le soutien de la mairie par la mise à disposition gratuite de notre local.

Les charges ou dépenses.

En **60**, on liste toutes les charges liées à la réalisation de nos activités. En fait, la diminution de 14% du total de ces charges, est due à de nombreux facteurs, certains sont des variations annuelles minimales. Cette baisse aussi est en partie due à l'annulation des manifestations et aux frais engendrés par celles-ci.

En **64** le total des charges de personnel, liées à l'emploi de Frédéric Auger, n'a pas varié par rapport à 2019. Mais il faut prendre en compte les transferts de charges que nous venons de voir en 791 qui viennent l'alléger.

Ainsi le total des charges de l'association s'élève à 57 229,57 €

Ce qui génère un déficit pour 2020 de 926,63 €

Il est sans doute bon de préciser que sans les allègements (791) le déficit serait de 8 630,60 €.

En conclusion nous nous sortons plutôt bien de cette année 2020, grâce à des subventions en augmentation, aux aides liées à la crise sanitaire et au maintien à un bon niveau de notre activité.

Compte de résultat 2020

Produits		2020	2019		Charges		2020	2019	
Produits d'exploitation					Charges d'exploitation				
70 - Ventes de marchan., prestations de services		21 817,62 €	27 597,69 €	-21%	60 - Achats de biens de services		20 822,21€	24 175,90€	-14%
Abonnements		12 340,00€	11 737,00€	5%	Bulletins : impression		9 138,90€	10 524,03€	
Ventes publications (bulletins)		4 579,75€	6 773,28€	-32%	Frais Printemps des Livres (PDL)		1 659,00€	1 744,15€	
Livre en dépôt		141,37€	381,00€	-63%	Petit équipement		545,72€	99,77€	
Conférences :		528,50€	3 228,20€	-84%	cotisations diverses		130,00€	119,00€	
Recherches sur commandes					Fournitures administratives		502,39€	954,90€	
Produits Printemps des livres (PDL)		1 798,00€	3 104,21€	-42%	Déplacements, missions		5 481,90€	6 733,89€	
Cotisations		2 432,00€	2 374,00€	2%	Assurances		349,04€	342,48€	
74 - Subventions d'exploitation		21 471,67 €	19 368,33 €	11%	Divers (salons + réceptions)		481,01€	816,38€	
DRAC Ministère de la culture et des com.		3 500,00€	1 400,00€		Publicité, com.		60,00€	120,00€	
Conseil Régional du Centre Cap'Asso		4 666,67€	9 333,33€		Bibliothèque			72,80€	
FDVA		2 000,00€	0,00€		Frais de port bulletins (abonnement)		858,38€	953,02€	
Département(s) C. D. 18		400,00€	400,00€		Affranchissements		567,28€	765,19€	
C. D. 41		4 490,00€	3 830,00€		Internet, tél. et autres		1 068,61€	930,51€	
C. D. 45		950,00€	950,00€						
Commune(s)		5 315,00€	3 305,00€		64 - Charges de personnel		36 407,36€	36 217,81€	1%
Crédit Agricole		150,00€	150,00€		Rémunérations du personnel		27 606,61€	27 769,46€	
75 - Dons		5062,65	8 061,04€		Charges sociales		8 211,55€	7 799,42€	
					Autres charges de personnel		589,20€	648,93€	
Produits financiers		247,03 €	357,84 €						
76 - Produits financiers									
Produits financiers		247,03€	357,84€						
Produits exceptionnels		0,00 €	930,00 €		Charges exceptionnelles				
77 - Produits exceptionnels					67 - Charges exceptionnelles				
produit sur exercice antérieur			930,00€						
Transferts de charges		7 703,97 €							
791 - IJ, allègement charges URSSAF, chôm. part.		7 703,97€							
TOTAL DES PRODUITS sans transferts de charges		48 598,97 €	56 314,90 €	-14%					
TOTAL DES PRODUITS		56 302,94 €	56 314,90 €	0%	TOTAL DES CHARGES		57 229,67€	60 393,71€	-5%
87 - Contributions volontaires en nature					résultat		-926,63	-4078,81	
Bénévolat (2019 : 4234,25 h ; 2020 : 3994,5 h) x 12 €		47 934,00€	50 811,00€		86-Emploi des contributions volontaires en nature				
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local		6 600,00€	6 600,00€		Personnel bén. (2019 : 4234,25 h ; 2020 : 3994,5 h) x 12 €		47 934,00€	50 811,00€	
Dons et mécénat en nature					Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de L.-B.		6 600,00€	6 600,00€	
TOTAL DES PRODUITS (+ bénévolat et local)		110 836,94 €	113 725,90 €	-3%	Secours en nature				
					TOTAL DES CHARGES (+ bénévolat et local)		110 836,94€	113 725,90€	

Bilan 2020

C'est le bilan qui nous donne la santé financière de l'association.

Pour rappel, **l'actif** est constitué de la valeur de tous les biens nécessaires à l'activité de l'association.

L'actif immobilisé c'est la valeur de tout notre équipement soit 14994,91 €. Il a été augmenté des investissements récents (PC, stands, matériel expo, onduleurs). Tout notre équipement est amorti.

L'actif circulant correspond à ce que l'on nous doit (rien cette année) et à nos disponibilités réparties sur le compte courant et le livret A, ainsi que d'un règlement concernant 2021 déjà effectué, **soit un actif de 45 211,81 €**

Le **passif** est ce qui correspond aux ressources financières de l'association.

Les fonds propres s'élèvent à 28 040,37 €. Ce montant est calculé en soustrayant le résultat de l'exercice 2020 aux fonds propres du début d'exercice.

A ces fonds propres s'ajoutent nos **dettes** :

Fournisseurs, c'est essentiellement le montant de l'impression du livre sur le Bâti de Sologne et quelques factures.

Dettes fiscales et sociales, ce sont nos charges liées à l'emploi (Congés payés, URSSAF...)

soit un passif de 45 211,81 €

BILAN 2020	2020	2019
Actif immobilisé		
Immobilisations	14 994,91€	13 181,01€
moins amortissements	14 994,91€	13 181,01€
=	0,00€	0,00€
Actif circulant		
Créances	0,00	2333,33
Disponibilités	44856,04	43080,02
Charges constatées d'avance	355,77	
Total	45 211,81€	45 413,35€
Passif		
Fonds propres début d'exercice	28967,00	33045,81
Résultat de l'exercice	-926,63	-4078,81
Fonds propres fin d'exercices	28040,37	28967,00
Fournisseurs	9157,74	10163,02
Dettes fiscales et sociales	7803,70	6123,33
Autres dettes	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	210,00	160,00
Total	45 211,81€	45 413,35€

En conclusion, on constate une légère diminution de nos ressources, ce qui n'est pas véritablement une surprise, mais compte tenu de la situation générale des associations culturelles, le pire a été évité.

Budget prévisionnel 2021

Ce budget prévisionnel 2021 a été établi un peu différemment de ce que nous faisons chaque année, puisque nous avons pris en référence non seulement 2020 compte tenu de son caractère exceptionnel, mais également 2019.

Les charges

Le total des charges s'élève à **61 890 €**, il a été légèrement majoré, un peu moins de 2,5%, par rapport à notre total de charges de 2019. Cette augmentation des charges se répartit sur la plupart des postes listés sur les comptes 60 et 64, elle correspond à une inflation classique.

Les produits.

En ce qui concerne le compte **70** nous n'avons que légèrement majoré (2 %) nos recettes.

A propos de nos subventions, seules les subventions du Conseil départemental de Loir-et-Cher et le Cap'asso de la Région Centre-Val-de-Loire sont acquises. Les montants énoncés pour les autres subventions (FDVA, DRAC, CD18 et 45, CA) sont ceux que nous avons obtenus en 2019. Pour les subventions communales, certaines sont acquises et d'autres demandées (+ 1,70 %). Une subvention exceptionnelle « FAREVA » en lien avec la crise sanitaire a été faite auprès du CD 41.

On obtient pour les comptes **70, 74, 75** et **76** un total de produits s'élevant à **61 890 €**.

Si les subventions à venir n'étaient pas à la hauteur de nos demandes, nous prévoyons de puiser, à nouveau, dans nos fonds propres afin d'équilibrer ce budget prévisionnel 2021.

Merci de votre écoute.

Vote du Rapport financier 2020.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présenté par Chantal Pousse, vice-présidente

Le tiers sortant est constitué de :

Jean-Claude Couvret, Bernard Foix, Bernard Heude, Joël Lépine, Violette Pigeon.

Parmi ces 5 sortants, 4 ont fait part au Conseil d'administration de leur désir de poursuivre et sont à nouveau candidats. Il s'agit de Bernard Foix, Bernard Heude, Joël Lépine et Violette Pigeon.

Jean-Claude Couvret a souhaité ne pas solliciter un nouveau mandat d'administrateur, mais il restera actif et membre de l'équipe. Pour des raisons personnelles, Marie-Claude Bluteau nous a fait part de son souhait de ne plus être membre du CA, mais de rester dans l'équipe des bénévoles actifs du GRAHS. Nous remercions chaleureusement Marie-Claude et Jean-Claude pour leur investissement au sein du CA.

Pour remplacer ces deux départs, nous avons le plaisir d'avoir un candidat qui est, comme c'est la règle au GRAHS, membre actif de l'équipe du GRAHS depuis plus d'un an, il s'agit de Gilles Lepeltier, déjà responsable de notre Antenne du Loiret et qui a fait acte de candidature auprès du CA.

Il est utile de rappeler que l'usage en place au GRAHS depuis plusieurs années est d'abord d'entrer dans l'équipe des bénévoles actifs, d'être invité aux réunions d'équipe puis éventuellement à celles du CA et une fois bien informé des fonctions d'administrateurs, être éventuellement candidat à un de ces postes.

Sont donc candidats : Bernard Foix, Bernard Heude, Gilles Lepeltier, Joël Lépine, Violette Pigeon

Merci de votre écoute.

Vote du tiers sortant

Compte prévisionnel 2021 (revu le 14.02.2021)

Produits	prévi 2021	Charges	prévi 2021
Produits d'exploitation		Charges d'exploitation	
70 - Ventes de marchan., prestations de services	28 150,00€	60 - Achats de biens de services	24 890,00 €
Abonnements	12 500,00€	Bulletins : impression	10 500,00 €
Ventes publications (bulletins)	6 000,00€		
Libre en dépôt	100,00€		
Conférences et visites :	3 200,00€		
Recherches sur commandes	900,00€		
Produits Printemps des livres (PDL)	2 950,00€	Frais Printemps des Livres (PDL)	1 800,00 €
NAP		Petit équipement	500,00 €
Cotisations	2 500,00€	cotisations diverses	150,00 €
		Fournitures administratives	500,00 €
		Déplacements, missions	7 000,00 €
		Assurances	350,00 €
		Divers (salons + réceptions)	840,00 €
74 - Subventions d'exploitation	25 540,00 €		
DRAC Ministère de la culture et des com.	3 500,00€	Publicité, com.	150,00 €
Conseil Régional du Centre Cap'Asso ok	5 000,00€	Bibliothèque	100,00 €
FDVA	2 000,00€	Frais de port bulletins (abonnement)	1 000,00 €
Département(s) C. D. 18	400,00€	Affranchissements	800,00 €
C. D. 41 ok	3 065,00€	Internet	1 200,00 €
C. D. 45	950,00€	Services bancaires, autres	
Commune(s)	5 343,00€	64 - Charges de personnel	37 000,00 €
Crédit Agricole	150,00€	Rémunérations du personnel	28 000,00 €
subvention exp. CD 41 FAREVA	5 132,00€	Charges sociales	8 300,00 €
		Autres charges de personnel	700,00 €
75 -Dons	8 000,00€		
Produits financiers	200,00€	Charges financières	0,00 €
76 - Produits financiers Mécénat (dons)	200,00€	66- Charges financières	0,00 €
Produits financiers	200,00€		
Produits exceptionnels	0,00€	Charges exceptionnelles	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00€	67 - Charges exceptionnelles	0,00 €
Fonds propres			
Transferts de charges	0,00 €		
791 - IJ, allègement charges URSSAF, chôm. part.	0,00 €		
TOTAL DES PRODUITS sans transferts de charges	61 890,00 €	TOTAL DES CHARGES	61 890,00 €
TOTAL DES PRODUITS	61 890,00 €	résultat	0,00 €
87 - Contributions volontaires en nature		86-Emploi des contributions volontaires en nature	
Bénévolat nbr d'heures x 12 €	52 000,00€	Personnel bén. Nbr d'heures x 12 €	52 000,00 €
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local	6 600,00€	Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de	6 600,00 €
Dons et mécénat en nature		Secours en nature	
TOTAL DES PRODUITS	120 490,00 €	TOTAL DES CHARGES	120 490,00 €

RAPPORT d'ACTIVITES 2020 pour l'AG 2021

Préparé par Chantal Pousse, Joël Lépine et Frédéric Auger
Présenté par Chantal Pousse Vice-présidente et Joël Lépine Vice-président

2020 était une année particulière pour le GRAHS comme pour le monde entier !

Nous ne souhaitons pas revenir trop longuement sur cette crise sanitaire. Elle nous a pourtant impacté, notamment financièrement en nous privant d'une part de certaines manifestations culturelles lors desquelles nous assurions la vente de nos publications et durant lesquelles nous avions le plaisir de vous rencontrer et de faire de nouveaux adhérents. D'autre part cette crise a limité le nombre des conférences et des visites prévues en 2020. Notre semaine culturelle « En attendant le Printemps » à destination des scolaires ainsi que notre salon « Le Printemps des Livres en Sologne », pourtant complètement organisés n'ont pas eu lieu.

Mais restons positifs, malgré la situation nous avons réussi à maintenir de nombreuses activités :

L'ACCUEIL DU PUBLIC

La permanence du lundi après-midi au local a été fermée à certaines périodes en application des règles sanitaires, elle est désormais transformée sous la forme de RDV individuels afin de limiter le nombre de présents. L'accueil d'historiens avec des demandes précises, des passionnés très affûtés sur un sujet précis mais aussi des curieux du passé de la Sologne a pu se dérouler en l'étalant sur la semaine. La riche bibliothèque du GRAHS a été largement sollicitée. Les bénévoles et le salarié ont assuré ces RDV tout en s'adonnant à des tâches administratives récurrentes.

LES RECHERCHES

Pour l'équipe du GRAHS, les journées passées aux archives, dans un plaisir partagé ont été réduites à peau de chagrin en 2020, on espère pouvoir faire mieux en 2021. Il a donc fallu se plonger dans la documentation déjà accumulée pour vous écrire certains articles. Nous avons heureusement un peu de réserves. Malgré tout, certaines recherches individuelles et en groupe (souvent en visioconférence) se poursuivent, elles alimenteront les bulletins futurs.

LES EXPOSITIONS ET CONFÉRENCES DU GRAHS :

Là encore, le programme fut tronqué, mais nous avons tout de même assuré quelques actions :

Lors de la Fête de l'agriculture paysanne à Loreux (organisée par ADDEAR 41) dont nous étions partenaire, nous avons tenu un stand très visité.

Chantal Pousse et Frédéric Auger ont réalisé et présenté :

- une exposition sur le thème de « la femme solognote au début du XXème siècle »
- une conférence intitulée « L'agriculture au féminin »

Cette année, dans le cadre du cycle de la Saison culturelle de Lamotte-Beuvron soutenue par la Région Centre Val-de-Loire par le PACT (Projets artistiques et culturels de territoire) vous avez pu assister à deux des trois conférences prévues.

- « Les Noces d'autrefois en Sologne » par Frédéric Auger, Gilles Lepeltier
- « Un conflit opposant des paysans à leurs seigneurs en 1761 à Ardon » par Daniel Boissay.

Celle de Daniel Viaud « Saint-Viâtre au milieu du XVIIe siècle : une histoire par le bas » a été reportée à une date encore inconnue aujourd'hui.

LES SORTIES ET VISITES DU GRAHS :

La plupart des visites ont été annulées, seule a été maintenue la journée durant laquelle un petit groupe (mesures sanitaires obligent) a visité le très beau Musée de la Guerre de 1870 à Loigny-la-Bataille et la Maison de la Beauce à Orgères organisée par Evelyne Vendeuvre.

COMMUNICATION :

Nous veillons à ce que nos événements et publications soient bien relayés sur les réseaux sociaux et dans la presse. Nous remercions les fidèles correspondants locaux de la NR (Eric Sciou et Christine de Beauchêne pour les environs) et de la rédaction de Romorantin ; de la République du Centre (Laurence Tarquis ...) et du Petit Solognot (Frédérique Monnier). Ils répondent toujours présents pour nos activités récurrentes ou ponctuelles. Le GRAHS a aussi bénéficié d'une présentation dans le magazine « 30 jours en Sologne ». Il faut également noter que nous sommes très souvent sollicités par ces mêmes journaux et magazines (également par le Journal de la Sologne et Origine Sologne) pour obtenir des informations historiques. Notre site internet et notre page Facebook sont également des relais indispensables à nos actions, vous pouvez y trouver de nombreuses informations, n'hésitez pas à les relayer.

MANIFESTATIONS

Nous avons été présents sur les manifestations maintenues suivantes :

Salbris :

« Salon du tourisme en Sologne » organisé par l'OT de Sologne (Joël Lépine, Chantal Pousse et Frédéric Auger)

Viglain :

« Foire au boudin » (Chantal Pousse et Frédéric Auger)

Loreux :

« Fête de l'agriculture paysanne » organisée par ADDEAR 41 dont nous étions partenaire (Chantal Pousse, Frédéric Auger, Florent Mercey, Marie-Dominique Augustin et Odette Barfetty)

Lamotte-Beuvron :

Forum des associations, organisé par la Mairie de Lamotte (Claudine Petat, Chantal Pousse, Marie-Dominique Augustin, Florent Mercey, Frédéric Auger)

Un Marché du vendredi (Chantal Pousse et Frédéric Auger)

La Ferté-Saint-Aubin :

Un Marché du jeudi (Chantal Pousse et Frédéric Auger, Marie-Dominique Augustin et Odette Barfetty)

Blois (sur 3 jours) :

Rendez-vous de l'Histoire (Chantal Pousse, Daniel Boissay, Joël Lépine, Claudine Petat, Marie-Dominique Augustin, François Viratelle, Frédéric Auger).

LES BULLETINS

CPPAP : Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse.

2020 était l'année du renouvellement de notre agrément, nous l'avons obtenu pour 2 ans, ce fut un travail important et intéressant qui nous permet de faire évoluer notre bulletin pour rester éligible à cette reconnaissance nationale ; celle-ci nous permet, entre autres, de bénéficier d'un tarif postal avantageux, sans lequel nous ne pourrions pas vous envoyer vos bulletins.

Nous sommes très satisfaits d'avoir réussi à publier en 2020 nos 4 bulletins « La Sologne et son passé », et ce, sans prendre le moindre retard (un grand merci à toute l'équipe de la rédaction).

Ce sont donc 256 pages réparties en 15 articles que vous avez reçus. Ces bulletins viennent enrichir la collection « La Sologne et son passé » qui constitue un corpus indispensable aux amoureux connaisseurs de la Sologne. Pour mieux remplir nos obligations vis-à-vis de la CPPAP qui nous incite à mieux coller à l'actualité nous avons fait évoluer le bulletin avec des rubriques nouvelles auxquelles vous pouvez contribuer, si vous le souhaitez. Elles traitent notamment de l'actualité culturelle et historique et de littérature solognote, d'autres viendront.

Merci à vous de continuer à faire la promotion de nos bulletins et à inciter vos amis à s'abonner.

Parmi les quatorze auteurs et autrices que nous avons eu l'honneur de publier, nous avons le plaisir de compter sept signatures nouvelles, trois féminines : Marie-Christine Minder-Jourdan, Odette Barfety, Claudine Petat et quatre masculines : Philippe Robineau, Patrick Lemarec, Michel Godron, et Jacques Niveau. Elles complètent en 2020, les signatures plus récurrentes que sont Daniel Boissay, Christian Poitou, Bernard Heude, Olivier Durand, Joël Lépine, Chantal Pousse et Frédéric Auger.

Pour conclure, le GRAHS a réussi tant bien que mal à passer cette année particulière, nous espérons pouvoir reprendre le plus tôt possible un fonctionnement plus habituel. Néanmoins notre belle association reste fidèle à ses engagements et ses statuts, elle poursuit son développement en partenariat avec les acteurs du territoire. Nous demeurons, bien à notre place dans l'étude, la recherche, la promotion de l'histoire et du patrimoine de la Sologne avec des actions en direction des locaux, des touristes, des étudiants et des enfants. C'est donc avec vous et fiers de nos valeurs que nous poursuivrons le chemin en 2021.

Merci de votre écoute.

PROCLAMATION DES VOTES DES RAPPORTS

Le compte rendu de l'AG de 2020 est approuvé avec 111 voix pour, 4 contres et 1 abstention. Merci à vous.

Le rapport moral est approuvé avec 111 voix pour, 4 contre et 1 abstention. Merci à vous et à Marie-Dominique Augustin

Le rapport financier est approuvé avec 111 voix pour, 4 contre et 1 abstention. Merci à vous et à Violette Pigeon.

Le rapport d'activité n'est pas soumis aux votes, merci à Joël Lépine et Chantal Pousse.

VOTE DU MONTANT DE LA COTISATION 2022

Nous allons maintenant voter le montant de la cotisation 2022.

Le Conseil d'Administration propose de laisser cette cotisation aux niveaux actuels compte tenu que nous l'avons majorée de 2 € lors de la dernière Assemblée Générale.

Individuelle 7 € Couple 9 € Organisme 13 €

Vote du montant de la cotisation 2022.

PROCLAMATION DES RESULTATS DU VOTE MEMBRES CA

Les candidats :

Bernard Foix, Bernard Heude, Gilles Lepeltier, Joël Lépine, Violette Pigeon

sont élus administrateurs du GRAHS à l'unanimité (soit 116 voix).

Marie-Dominique Augustin, présidente :

Merci aux administrateurs pour leur investissement renouvelé au sein du GRAHS et bienvenue à Gilles Lepeltier, déjà bien intégré dans l'équipe et auquel je laisse la parole pour qu'il se présente

Gilles Lepeltier, nouvel administrateur :

Ancien instituteur, maintenant en retraite, j'ai aussi été secrétaire de mairie et maire d'une commune de la Sologne du Loiret, département dans lequel je vis toujours aujourd'hui. Passionné d'histoire et particulièrement d'histoire régionale, je souhaite apporter mes connaissances et compétence des institutions au sein du GRAHS. Je suis content de contribuer au développement de cette belle association.

PROCLAMATION DU RESULTAT DU VOTE DU MONTANT DE LA COTISATION 2022

La cotisation au GRAHS en 2022 est inchangée :

Individuelle 7 € Couple 9 € Organisme 13 €

CLOTURE DE L'AG

Mot de clôture de Marie-Dominique Augustin, Présidente

Nous vous remercions à nouveau de votre présence et de votre écoute lors de cette AG en mode inhabituel.

Nous sommes certains que 2022 nous permettra de revenir à une forme plus normale de cette assemblée générale où nous avons toujours plaisir à vous rencontrer et à échanger.

En attendant, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, sur notre site ou à notre local sur rendez-vous.

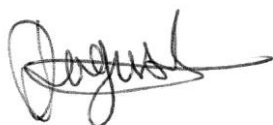
Nous allons maintenant clore notre Assemblée Générale.

Prenez soin de vous et des vôtres.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal.

Le Secrétaire François Viratelle et le Directeur coordinateur, Frédéric Auger

La Présidente, Marie-Dominique Augustin



Présentation des projets 2021 par Frédéric Auger

Bulletin

Voici en avant-première notre nouveau bulletin du GRAHS : La Sologne et son passé 86

Vous y découvrirez trois articles des fonds et d'autres plus légers ainsi que les nouvelles rubriques apparues dans le numéro précédent.

Vous le recevrez en fin de semaine ou au début de la prochaine.

2021 « Le Printemps des Livres en Sologne »

Nous avons malheureusement été dans l'obligation d'annuler pour la seconde année notre salon « Le Printemps des Livres en Sologne ». Nous vous donnons RDV en 2022

2021 « En attendant le Printemps »

Par contre, nous allons maintenir sous une forme différente les ateliers prévus avec les enfants dans le cadre de la semaine culturelle « En attendant le Printemps ». Merci aux bénévoles qui vont œuvrer en ce sens.

2021 « Sologne ça tourne »

Nous allons accompagner des classes dans un projet de réalisation de courts-métrages sur la Sologne dans le cadre d'une opération initiée par l'inspection d'académie.

2021 « La Motte aux trésors » jeu.

Jeu d'énigmes à Lamotte-Beuvron. Dates prévues : samedi 29 mai 2021 et samedi 28 août 2021

2021 Visites

Trois visites sont d'ores et déjà prévues à l'été 2021

Vous les découvrez ici, merci à nos guides de nous préparer ces belles sorties.

- « Lailly-en-Val, histoire et patrimoine » avec Jacques Niveau, début juin 2021.
- « Journée géologie et patrimoine à Pontlevoy » avec Evelyne Venduvre, mi-juin 2021.
- « Sur les traces de Mario Roques à Lion-en-Sullias » avec Gilles Lepeltier, jeudi 1er juillet 2021.

Si vous êtes intéressés, merci de vous préinscrire auprès du GRAHS par courriel.

2021 Formation « ZOTERO »

Nous allons également vous proposer une formation à l'utilisation de Zotéro

La base Zotero est un outil collaboratif, libre, de références bibliographiques très utilisé dans le monde scientifique, archéologique et historique.

Le GRAHS s'inscrit activement dans cette démarche en y référençant ses bulletins et les ouvrages de sa bibliothèque.

Si vous souhaitez bénéficier d'une initiation à l'utilisation de cette base, vous êtes priés de vous faire connaître auprès du GRAHS.

Cette formation sera réalisée en interne, en présentiel et/ou en visioconférence, elle comportera plusieurs sessions réparties en juin et au deuxième semestre 2021.

Parole aux membres présents

Gérard Beneton pour l'UCPS évoque :

Les 40 ans de l'UCPS à Romorantin-Lanthenay et surtout à Nouan-le-Fuzelier : 10 et 11 juillet 2021

Berdigne-Berdogne à Vannes-sur-Cosson : dimanche 5 septembre 2021

F. Auger : Le GRAHS sera présent.

Bernard Piccoup pour les Nuits de Sologne nous informe :

Encore dans l'incertitude pour les Nuits de Sologne : samedi 4 septembre 2021

F. Auger : Le GRAHS sera présent.

2021 Conclusion

Dès que les « conditions sanitaires » le permettront, nous organiserons une rencontre conviviale où nous pourrions échanger de vive voix.

Notre temps de connexion en visioconférence s'achève, merci de votre écoute.

Fin de la vision et de l'AG. A 15 h 23